

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte-rendu de la séance du 05 avril 2018

L'an deux mille seize et le 5 avril à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Ruffieu, légalement convoqué en date du 29 mars 2018 s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence d'Eric PILLARD, Maire.

**Présents** : Pierre BROUSSART, Chantal FAUTH, Corinne GONGUET, Yves JAY, Arlette MARCELAT, Madeleine MIDOL, Eric PILLARD, Christian SCALI, Martine VARENNE, Mairie-Dominique VIDAL  
lesquels forment la majorité des membres en exercice

**Présent** : M. BENIER, trésorier de Belley **Présente** : la secrétaire de mairie, Emilie LATOUCHE

**Excusé** : Alphonse GROBON qui donne pouvoir à Pierre BROUSSART

**Elu secrétaire de séance** : Yves JAY

### ORDRE DU JOUR

- 1 Point sur les finances de la commune par M. BENIER, Trésorier de Belley
- 2 Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017 (tous budgets)
- 3 Approbation de l'affectation des résultats 2017 (tous budgets)
- 4 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018
- 5 Vote des budgets primitifs 2018 (budget général, forêt, eau-assainissement)
- 6 Approbation du compte-rendu de la séance du 12 février 2018
- 9 Questions diverses

OoOoOoO

#### **1/ Point sur le finances de la commune par M. BENIER, Trésorier de Belley**

Lors de la rencontre annuelle avec la Trésorerie de Belley, le maire, Eric PILLARD, a sollicité M. BENIER, Trésorier de Belley afin qu'il participe à la réunion du conseil pour expliquer l'état actuel des finances de la commune.

M BENIER indique tout d'abord qu'il nous apporte des indications sur le budget de la commune, mais qu'il ne demande pas que des décisions soient prises, c'est l'affaire du conseil et qu'il n'a pas à intervenir dans la prise de décisions.

M. BENIER nous apporte les remarques suivantes :

- la commune ne génère plus de financements pour les investissements futurs
- l'endettement est correct (faible) et en baisse
- constat évident : les dépenses augmentent, les recettes baissent
- l'an passé, le conseil a rejeté l'augmentation des taux d'imposition, ce qui n'arrange pas la situation (voir remarque ci-dessus)

M. BENIER répond aux questions que lui posent les conseillers ; Yves JAY fait remarquer que ces explications auraient été bien utiles l'an passé et auraient pu modifier la décision prise de refuser l'augmentation.

Le maire fait remarquer que la commune a subi deux grosses dépenses liées à l'intégration à la communauté de communes Bugey Sud et au SIVOM du Valromey.

Remarque importante de M. BENIER : en conclusion, la commune dispose, financièrement, de 10 mois de fonctionnement si nous n'augmentons pas les impôts.

#### **2/ Présentation et approbation compte de gestion, compte administratif 2017 : budget général, eau-assainissement, forêt**

Emilie présente les comptes administratifs (commune) et de gestion (Trésor Public). Elle propose d'étudier les différents budgets : forêts, eau-assainissement, général, avec pour chacun les comptes administratifs, de gestion, les affectations de résultats et les budgets primitifs.

Les différents comptes administratifs et de gestion sont rigoureusement identiques.

#### **Budget général**

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		38 097,51		84 493,97		122 591,48
Opérations exercice	66 216,21	75 546,17	337 247,97	332 086,56	403 464,18	407 632,73
Total	66 216,21	113 643,68	337 247,97	416 580,53	403 464,18	530 224,21
Résultat de clôture		<b>47 427,47</b>		<b>79 332,56</b>		<b>126 760,03</b>
Reste à réaliser	1 100,00				1 100,00	
Total cumulé	1 100,00	47 427,47		79 332,56	1 100,00	126 760,03
Résultat définitif		<b>46 327,47</b>		<b>79 332,56</b>		<b>125 660,03</b>

Le maire se retire pour le vote du budget administratif.

*Unanimité*

Affectation du résultat de fonctionnement 2017.

L'excédent de **79 332,56 €** est reporté en fonctionnement dans le budget primitif 2018.

*Unanimité*

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

	Taux moyen national 2017	Taux moyen départemental 2017	Taux plafond 2018	Taux Ruffieu 2017	Taux rejetés en 2017 pour 2018	Taux proposés pour 2018
Taxe d'habitation	24,47	18,84	61,18	11,69	13,91	13,57
Taxe foncière bâti	21,00	15,15	52,50	9,84	11,23	11,43
Taxe foncière non bâti	49,46	48,43	1323,65	37,79	41,58	43,88

Emilie explique au conseil le raisonnement qui permet d'obtenir les taux 2018 :

- il faut augmenter les revenus de la commune (voir commentaires de M. BENIER ci-dessus)
- une recette de 72 000 € est nécessaire pour pouvoir équilibrer le budget général sur l'année 2018 (au lieu de 62 000 €)
- cette augmentation ne peut être obtenue qu'avec les taux proposés dans la dernière colonne (taux obtenus par l'application d'une formule mathématique)

Le maire soumet au vote les taux proposés dans la dernière colonne, pour 2018.

*Unanimité.*

Budget primitif 2018. Il est obtenu à partir des taux que nous venons de voter. Emilie a effectué au préalable les différents calculs avec les anciens et les nouveaux taux (s'ils étaient votés). Emilie a calculé les recettes, puis effectué la répartition des dépenses.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes-dépenses à **388 220,58 €**, la section d'investissement à **116 747,58 €**.

*Unanimité.*

Tableau des subventions aux associations

Dans le budget général, le conseil a voté une somme de 3500,00 € pour les subventions aux associations. Le conseil étudie le montant des subventions accordées à chaque association.

Une nouvelle subvention exceptionnelle a fait débat : participation de 2 000,00 € pour le TVO, course cycliste internationale de juniors dont Ruffieu sera ville-arrivée le 14 juillet. Le feu d'artifice tiré lors de la fête de la Vendrolière n'est pas une subvention mais une dépense « fêtes et cérémonie » partagée avec la commune Haut Valromey (quota à négocier avec cette commune).

Les transferts entre comptes sont possibles afin de prendre en compte des dépassements.

*Unanimité.*

**Budget eau-assainissement.**

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		80 700,38	25 943,69		25 943,69	80 700,38
Opérations exercice	616,17	12 425,20	46 712,52	31 863,21	47 328,69	44 288,41
Total	616,17	93 125,58	72 656,21	31 863,21	73 272,38	124 988,79
Résultat de clôture		<b>92 509,41</b>	<b>40 793,00</b>			<b>51 716,41</b>
Reste à réaliser	93 806,38	1 600,00			93 806,38	1 600,00
Total cumulé	93 806,38	94 109,41	40 793,00		93 806,38	53 316,41
Résultat définitif		<b>303,03</b>	40 793,00		<b>40 489,97</b>	

Le maire se retire pour le vote du budget administratif.

*Unanimité.*

Affectation des résultats 2017.

Le déficit de **40 793,00 €** du compte de fonctionnement est reporté en fonctionnement dans le budget primitif 2018.

*Unanimité.*

Budget primitif 2018. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes-dépenses à **89 573,53 €**, la section d'investissement à **105 509,41 €**.

Le prix de l'eau pour le consommateur **devra** augmenter en 2018 (la décision définitive n'est pas encore prise).

*Unanimité*

## Budget forêt

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	753,18			50 384,16	1 753,18	50 384,16
Opérations exercice		1 753,18	18 102,15	38 148,11	18 102,15	39 901,29
Total	1 753,18	1 753,18	18 102,15	88 532,27	19 855,33	90 285,45
Résultat de clôture				<b>70 430,12</b>		<b>70 430,12</b>
Reste à réaliser	5 100,00				5 100,00	
Total cumulé	5 100,00			70 430,12	5 100,00	70 430,12
Résultat définitif	<b>5 100,00</b>			<b>70 430,12</b>		<b>65 330,12</b>

Le maire se retire pour le vote du compte administratif.

*Unanimité.*

### Affectation du résultat de fonctionnement 2017.

L'excédent de **70 430,12 €** est reporté en fonctionnement dans le budget primitif 2018.

Budget primitif 2018. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes-dépenses à **90 530,12 €**, la section d'investissement **11 000,00 €**.

*Unanimité.*

Notre secrétaire de mairie se retire, le maire la remercie pour son important travail sur le budget et la clarté et la précision de son exposé.

### 3/ Approbation du compte-rendu de la séance du 12 février 2018.

Le maire indique qu'il a refusé de signer le compte-rendu cité et a fait les remarques suivantes :

- dans le point « remplacement de chaudières communales », il indique que Corine GONGUET, concernée par la décision n'a pas pris part au vote
- sur la question du « branchement d'eau sur la canalisation du captage », des points sont encore à éclaircir, la commune n'étant pas en possession des documents d'Alphonse GROBON, le maire émet des doutes sur la réalité des échanges de terrains et sur l'autorisation de l'autorisation du branchement. Il est demandé à Alphonse GROBON de fournir le document en sa possession. La question sera réétudiée au prochain conseil
- les travaux sur la route de Préoux ne concernent que la partie basse dans le hameau et non à partir de la D 31
- l'ONF a proposé à la commune sur demande de l'un des propriétaires l'achat des deux parcelles enclavées
- la Gendarmerie Nationale se propose de rencontrer le conseil municipal, dans un premier temps, et non la population pour présenter le projet « participation citoyenne »

### 4/ Questions diverses

- + Chantal FAUTH et Arlette MARCELAT interviennent sur le plan de transport mis en place par la CCBS, elles n'ont finalement reçu qu'une partie des documents et s'inquiètent, à juste raison pour les autres habitants de la commune. Contact sera pris avec la CCBS pour compléter la distribution effectuée par la Poste.
- + Madeleine MIDOL rappelle la collecte des gros encombrants organisée par la CCBS à Hotonnes (commune de Haut Valromey). L'information est ou sera adressée à tous les foyers et affichée sur les panneaux de la commune. Elle rappelle aussi que cette collecte ne remplace pas la collecte porte à porte organisée, dans le temps, par le SIVOM.
- + La Gendarmerie Nationale souhaite présenter le dispositif « VOISINS VIGILANTS » au conseil pour un accord préalable et non à toute la population (pour plus tard si accord du conseil).
- + Pierre BROUSSART transmet l'interrogation de M. MORENO (Bouchet Guillon) concernant un arbre abattu en bordure de route vers sa propriété. A voir.

**Le maire lève la séance 22 h 00.**

Le secrétaire



Y. JAY

Le maire



E. PILLARD